



Nations Unies

Commission de la science et de la technique au service du développement

**Rapport sur la dixième session
(21-25 mai 2007)**

Conseil économique et social
Documents officiels, 2007
Supplément n° 11

Conseil économique et social
Documents officiels, 2007
Supplément n° 11

**Commission de la science
et de la technique au service
du développement**

**Rapport sur la dixième session
(21-25 mai 2007)**



Nations Unies • New York, 2007

Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote renvoie à un document de l'Organisation.

Résumé

Les travaux de la Commission de la science et de la technique au service du développement durant sa dixième session ont porté sur le thème intitulé « Promotion de l'édification d'une société de l'information axée sur l'être humain » et sur l'examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international. Les participants à la session – parmi lesquels des ministres et des représentants des gouvernements, de la société civile et du secteur privé, ainsi que d'organisations internationales, ont recensé les réalisations, les défaillances et les enjeux de cette mise en œuvre, ainsi que les activités qu'il faudra mener pour la promouvoir. La session a également été l'occasion de mieux faire comprendre l'importance de la science et de la technique pour le développement et d'examiner les modalités de suivi des textes issus du Sommet mondial. En outre, la Commission est convenue d'un programme de travail pluriannuel.

Dans le cadre de l'examen du thème de fond de sa session, la Commission a recommandé au Conseil économique et social d'adopter une résolution sur la circulation de l'information pour le suivi du Sommet mondial sur la société de l'information, dans laquelle le Conseil prendrait note du rapport du Secrétaire général sur le thème de fond et remercierait le Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) d'avoir facilité l'élaboration de ce rapport dans les délais. Le Conseil y indiquerait également l'importance de perfectionner le processus d'élaboration des rapports afin de faciliter le suivi du Sommet mondial. À cet égard, il adresserait aux entités chargées de la mise en œuvre et du suivi des textes issus du Sommet mondial plusieurs recommandations visant à assurer une circulation adéquate de l'information entre les processus de mise en œuvre et de suivi.

Comme le lui avait demandé le Conseil économique et social dans sa résolution 2006/46, la Commission a établi un programme de travail pluriannuel qui lui permettra d'évaluer chaque année les progrès réalisés aux plans international et régional dans la mise en œuvre des textes issus du Sommet, tout en examinant, au cours de chaque période biennale, un aspect particulier de l'édification de la société de l'information, le but étant de combler le fossé numérique. Elle continuera par ailleurs de s'acquitter de son mandat initial portant sur la science et la technique au service du développement.

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
I. Questions appelant une décision du Conseil économique et social ou portées à son attention	1
A. Projet de résolution soumis au Conseil pour adoption	1
Circulation de l'information pour le suivi du Sommet mondial sur la société de l'information	1
B. Projet de décision soumis au Conseil pour adoption	3
Rapport de la Commission de la science et de la technique au service du développement sur les travaux de sa dixième session et ordre du jour provisoire et documentation de sa onzième session	3
C. Décisions portées à l'attention du Conseil	4
Décision 10/101 Programme de travail pluriannuel de la Commission de la science et de la technique au service du développement	4
Décision 10/102 Documents examinés par la Commission de la science et de la technique au service du développement à sa dixième session	5
II. Questions d'organisation : programme pluriannuel	6
III. Thème de fond : « Promouvoir l'édification d'une société de l'information à dimension humaine, axée sur le développement et solidaire, en vue de renforcer les capacités de tous les individus dans une société numérique »	7
Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international	7
IV. Progrès accomplis dans la mise en œuvre des décisions adoptées par la Commission à sa neuvième session	14
V. Élection du Président et des autres membres du Bureau de la onzième session de la Commission	15
VI. Ordre du jour provisoire et documentation de la onzième session de la Commission	16
VII. Adoption du rapport de la Commission sur sa dixième session	17
VIII. Organisation de la session	18
A. Ouverture et durée de la session	18
B. Participation	18
C. Élection du Bureau	18

D.	Ordre du jour et ororganisation des travaux	19
E.	Participation d'organisations non gouvernementales et d'entités de la société civile et du secteur économique, y compris le secteur privé, aux travaux de la Commission . .	19
Annexe		
	Liste des documents dont la Commission était saisie à sa dixième session	20

Chapitre premier

Questions appelant une décision du Conseil économique et social ou portées à son attention

A. Projet de résolution soumis au Conseil pour adoption

1. La Commission de la science et de la technique au service du développement recommande au Conseil économique et social d'adopter le projet de résolution suivant :

Circulation de l'information pour le suivi du Sommet mondial sur la société de l'information*

Le Conseil économique et social,

Rappelant les textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information¹,

Rappelant également sa résolution 2006/46, relative à la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information et au réexamen de la Commission de la science et de la technique au service du développement,

Prenant note du thème des travaux de la Commission de la science et de la technique au service du développement pour 2007, intitulé « Promouvoir l'édification d'une société axée sur l'être humain, orientée vers le développement et ouverte, tendant à améliorer l'accès de tous aux nouvelles technologies »,

Notant qu'une circulation spontanée de l'information a facilité l'élaboration du rapport du Secrétaire général intitulé « Promouvoir l'édification d'une société de l'information à dimension humaine, axée sur le développement et solidaire, en vue de renforcer les capacités de tous les individus dans une société numérique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information », ²

Reconnaissant qu'il importe de continuer d'affiner le processus d'élaboration de rapports pour faciliter le suivi du Sommet mondial sur la société de l'information,

Se félicitant de l'organisation d'une série de manifestations par les institutions chefs de file et les commissions régionales de l'ONU, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la société de l'information, à Genève le 17 mai 2007.

Se félicitant également de la participation de toutes les parties prenantes au Sommet et à son suivi, qui est un moyen constructif de faire face aux défis présents et futurs que pose la création de la société de l'information, et rappelant ses décisions 2007/215 et 2007/216 du 26 avril 2007,

Rappelant que, tout en utilisant de manière rationnelle l'approche multipartite, la Commission devrait veiller à préserver son caractère intergouvernemental,

* Le débat relatif à cette résolution est présenté au chapitre III, par. 43 à 49.

¹ Les textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.int/wsis/index-fr.html>.

² E/CN.16/2007/2.

Prenant note du rapport du Secrétaire général,

Remerciant le Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement d'avoir facilité l'élaboration du rapport du Secrétaire général en temps voulu,

1. *Prie* le Secrétaire général d'informer chaque année la Commission de la science et de la technique au service du développement de la mise en œuvre des textes issus du Sommet, notamment de tous les services en ligne;

2. *Prend note* de la demande faite au Secrétaire général d'entamer un processus tendant à renforcer la coopération, selon les termes des paragraphes 69 à 71 de l'Agenda de Tunis pour la société de l'information adopté lors de la seconde phase du Sommet³ et compte que des informations à ce sujet figureront dans le rapport annuel du Secrétaire général;

3. *Prie* les organisations chefs de file des Nations Unies, les commissions régionales, les entités facilitant les travaux portant sur le thème principal, l'Alliance mondiale pour les technologies de l'information et des communications au service du développement et, selon qu'il conviendra, d'autres entités, de soumettre en temps voulu au secrétariat de la Commission leurs rapports et leurs résumés analytiques respectifs, qui serviront de base à l'élaboration du rapport annuel du Secrétaire général à la Commission;

4. *Prie* le secrétariat de la Commission de s'appuyer, dans la mesure du possible, sur ces résumés analytiques pour élaborer le rapport annuel du Secrétaire général sur le suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information;

5. *Prie* également le secrétariat de la Commission de publier sur son site Web les rapports respectifs des différentes entités, dans la langue originale, en tant que contributions à la prochaine session de la Commission;

6. *Prie* les institutions chefs de file et les commissions régionales des Nations Unies d'établir et de maintenir des voies de communication avec toutes les parties prenantes et de faire part des activités de mise en œuvre qu'ils auront pu mener dans leurs rapports respectifs, selon qu'il conviendra;

7. *Invite* toutes les parties prenantes à maintenir ouvertes les voies de communication ou à établir de tels contacts avec les institutions chefs de file et les commissions régionales des Nations Unies, auxquelles elles rendront compte de leurs activités de mise en œuvre afin que ces efforts soient dûment pris en considération et que les connaissances, pratiques et résultats pertinents soient partagés au profit de tous;

8. *Recommande* que des manifestations liées au Sommet se tiennent chaque année tout de suite après la célébration de la Journée mondiale de la société de l'information, le 17 mai, et à une date suffisamment rapprochée de la session de la Commission pour prévoir dans l'ordre du jour de cette dernière deux débats, – l'un avec les commissions régionales et l'autre avec les principales organisations facilitatrices –, auxquels devraient participer toutes les parties prenantes au Sommet

³ Voir la note du Secrétaire général transmettant le rapport sur les travaux du Sommet mondial sur la société de l'information (A/60/687).

mondial sur la société de l'information et qui serviraient de passerelle entre la mise en œuvre et le suivi.

B. Projet de décision soumis au Conseil pour adoption

2. La Commission de la science et de la technique au service du développement recommande au Conseil économique et social d'adopter le projet de décision suivant :

Rapport de la Commission de la science et de la technique au service du développement sur les travaux de sa dixième session et ordre du jour provisoire et documentation de sa onzième session

Le Conseil économique et social,

- a) Prend acte du rapport de la Commission de la science et de la technique au service du développement sur les travaux de sa dixième session⁴;
- b) Approuve l'ordre du jour provisoire et la documentation de la onzième session de la Commission décrits ci-après.

Ordre du jour provisoire et documentation de la onzième session de la Commission

1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisations.
2. Thèmes de fond :
 - a) « Politiques privilégiant le développement en vue de l'édification d'une société de l'information ouverte sur le plan socioéconomique, notamment pour ce qui est de l'accès, des infrastructures et de la création d'un cadre favorable »;
Documentation :
Rapport du Secrétaire général
 - b) « La science, la technique et l'ingénierie au service de l'innovation et du renforcement des capacités dans l'éducation et la recherche ».
Documentation :
Rapport du Secrétaire général
3. Progrès réalisés aux plans international et régional dans la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information
Documentation :
Rapport du Secrétaire général
4. Suite donnée aux décisions prises par la Commission à sa dixième session.

⁴ Documents officiels du Conseil économique et social, 2006, Supplément n° 11 (E/2007/31).

5. Élection du Président et des autres membres du Bureau de la douzième session de la Commission.
6. Ordre du jour provisoire et documentation de la douzième session de la Commission.
7. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa onzième session.

C. Décisions portées à l'attention du Conseil

3. Les décisions ci-après, adoptées par la Commission de la science et de la technique au service du développement, sont portées à l'attention du Conseil économique et social :

Décision 10/101

Programme de travail pluriannuel de la Commission de la science et de la technique au service du développement

La Commission, conformément à la demande que le Conseil économique et social lui a adressée dans sa résolution 2006/46 et en application du mandat qu'il lui a donné aux paragraphes 4, 5 et 6 de cette résolution,

Décide d'adopter le programme de travail pluriannuel ci-après, qui est largement axé sur le développement :

a) Étudier lors de chaque période biennale un aspect particulier de l'édification de la société de l'information, l'objectif étant de combler le fossé numérique, notamment mais non exclusivement en se penchant sur les questions suivantes :

- i) Politiques privilégiant le développement en vue de l'édification d'une société de l'information ouverte sur le plan socioéconomique, notamment pour ce qui est de l'accès, des infrastructures et de la création d'un cadre favorable;
- ii) Améliorations et innovations portant sur les mécanismes financiers en place;
- iii) Indicateurs de la société de l'information;
- iv) Partenariats de parties prenantes pour l'édification de la société de l'information; et
- v) Innovation, recherche, transferts de technologie bénéfiques pour tous, esprit d'entreprise et planification conjointe intéressant la société de l'information.

b) Examiner, dans le cadre de son mandat initial, les incidences de la science et de la technique sur le développement, en portant une attention particulière aux domaines ci-après :

- i) Science, technique et ingénierie pour l'innovation et le renforcement des capacités dans l'éducation et la recherche;
- ii) Technologies nouvelles et naissantes;

iii) Bibliothèques scientifiques virtuelles et analyses géospatiales des problèmes de développement; et

iv) Techniques permettant de résoudre les problèmes rencontrés, notamment dans les domaines de l'énergie, de l'agriculture, de l'eau et des soins de santé.

Décision 10/102

Documents examinés par la Commission de la science et de la technique au service du développement à sa dixième session

4. La Commission de la science et de la technique au service du développement prend acte de la note établie par le secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des décisions adoptées par la Commission à sa neuvième session (E/CN.16/2007/3).

Chapitre II

Questions d'organisation : programme pluriannuel

1. À sa 8^e séance, tenue le 25 mai 2007, la Commission était saisie d'un projet de décision, intitulé « Programme de travail pluriannuel de la Commission de la science et de la technique au service du développement », qui avait été diffusé en tant que document non officiel et présenté par le Président sur la base de consultations officielles.
2. La Commission a adopté ce projet de décision après avoir entendu les déclarations des représentants des pays suivants : Argentine, Belgique, Brésil, Chili, Chine, Cuba, Égypte, États-Unis, Fédération de Russie, France, Inde, Jamaïque, Lesotho, Oman, République islamique d'Iran, Soudan et Sri Lanka (voir chap. I, sect. C, projet de décision 10/101).

Chapitre III

Thème de fond : « Promouvoir l'édification d'une société de l'information à dimension humaine, axée sur le développement et solidaire, en vue de renforcer les capacités de tous les individus dans une société numérique »

Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international

1. La Commission a examiné les points 2 et 3 de son ordre du jour à ses 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e et 8^e séances, les 21, 22, 23, 24 et 25 mai 2007. Elle était saisie des documents suivants :

a) Rapport du Secrétaire général sur le thème : « Promouvoir l'édification d'une société de l'information à dimension humaine, axée sur le développement et solidaire : progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information » (E/CN.16/2007/2);

b) Rapport sur la réunion-débat sur le thème : « Promouvoir l'édification d'une société de l'information à dimension humaine, axée sur le développement et solidaire » (E/CN.16/2007/CRP.1);

c) Note du secrétariat sur les activités entreprises par les entités compétentes du système des Nations Unies concernant la mise en œuvre des conclusions du Sommet mondial sur la société de l'information (E/CN.16/2007/CRP.2).

2. À sa 2^e séance, le 21 mai, la Commission a entendu des déclarations liminaires du chef du Service de la science et de la technologie de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), complétées par la déclaration du représentant de l'Union internationale des télécommunications (UIT).

3. À la même séance, la Commission a tenu un débat ministériel au titre du débat général, animé par Jānis Kārklinš (Lettonie).

4. À la même séance également, des déclarations ont été faites par le Ministre malien des communications et des nouvelles technologies, le Ministre pakistanais des sciences et des technologies; le Ministre des communications, des sciences et des technologies du Lesotho, le Ministre adjoint des sciences, des technologies et de l'innovation de la Malaisie, le Secrétaire d'État à l'enseignement supérieur, à la science et à la technologie de la République dominicaine, le Secrétaire d'État aux communications de l'Argentine, le chef du Conseil suprême de la République islamique d'Iran pour les technologies d'information et de communication, le Secrétaire général du Conseil de recherche d'Oman, le Secrétaire du Ministère népalais de l'environnement, des sciences et des technologies, le Sous-Secrétaire d'État adjoint du Bureau des océans, de l'environnement et des affaires scientifiques des États-Unis d'Amérique et le Représentant permanent du Rwanda auprès de l'Office des Nations Unies à Genève.

5. À la même séance, la Commission a poursuivi son débat général et entendu des déclarations des représentants du Honduras (au nom du Groupe des 77 et de la Chine), du Brésil, du Chili, de l'Italie et de l'Autriche.

6. Toujours à la même séance, le 23 mai, des déclarations ont été faites par les représentants des pays suivants : Soudan, États-Unis d'Amérique, Angola, Zambie, Sri Lanka, Chili, Allemagne (au nom de l'Union européenne), Fédération de Russie, Argentine, Inde, Chine, Brésil, République bolivarienne du Venezuela et Cuba.

7. Des déclarations ont été faites par les représentants de la Commission économique pour l'Europe, de la Commission économique pour l'Afrique, de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et de la Commission économique et sociale pour l'Asie de l'Ouest.

8. Des déclarations ont également été faites par le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le représentant du Conseil consultatif pour l'égalité des sexes de la Commission.

9. À la 6^e séance, le 23 mai, des déclarations ont été faites par les représentants du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de la Jamaïque et d'El Salvador.

10. Une déclaration a également été faite par le représentant du Honduras (au nom du Groupe des 77 et de la Chine).

11. Des déclarations ont également été faites par les représentants des organismes ci-après : l'École nationale supérieure de techniques avancées, Humanity First, la Chambre de commerce internationale, IT for Change, le Digital Solidarity Fund, la Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès des Nations Unies, l'Association for Progressive Communications et Ingénieurs du monde.

Réunion-débat sur le thème : « Les technologies d'information et de communication au service du développement : suite donnée au Sommet mondial sur la société de l'information »

12. À ses 3^e et 4^e séances, le 22 mai, la Commission a tenu une réunion-débat sur le thème : « Les technologies d'information et de communication au service du développement : suite donnée au Sommet mondial sur la société de l'information » avec l'Alliance mondiale pour les technologies d'information et de communication au service du développement⁵.

13. Le Président a déclaré la séance ouverte et a prononcé une allocution. Une autre allocution a été faite par le Coprésident et Secrétaire général de la Chambre de commerce internationale.

14. Avant la réunion-débat, un message vidéo du Secrétaire général des Nations Unies a été projeté.

15. Des déclarations ont également été faites par le Vice-Secrétaire général de l'UIT et par le Sous-Directeur général de l'OMS.

⁵ Un résumé de la réunion-débat est disponible sur le site www.unctad.org/cstd

16. La Commission a ensuite tenu la première partie de la réunion-débat sur le thème : « Comment des utilisations novatrices des technologies d'information et de communications contribuent-elles à la réalisation d'objectifs personnels? », animée par un membre du Conseil d'administration de Petroplus Holdings (Suisse).

17. Les participants énumérés ci-après ont fait un bref exposé et dialogué avec les représentants de la France et de la Jamaïque : le Ministre malien des communications et des nouvelles technologies, le Directeur général de l'Agence suisse pour le développement et la coopération, le Vice-Président des technologies et des politiques de Nokia, le professeur C. K. Prahalad de l'Université du Michigan, Chris Kabwato de l'Université de Rhodes à Grahamstown et le Directeur exécutif de l'Association for Progressive Communications.

18. Les représentants de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et de l'Organisation internationale du Travail (OIT), ainsi que le représentant de la Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès de l'Organisation des Nations Unies, ont aussi pris part au dialogue.

19. La Commission a tenu la seconde partie de sa réunion-débat sur le thème : « Quels moyens mettre en œuvre pour stimuler et appuyer l'innovation technologique dans les pays en développement? », animée par Hilary Bowker, ancienne présentatrice à CNN.

20. Les participants énumérés ci-après ont fait un bref exposé et dialogué avec les délégations de l'Italie et de la Turquie : le Vice-Ministre des sciences, des technologies et de l'innovation de la Malaisie, le professeur dirigeant le Centre sur le changement global de recherche et d'information de l'Académie chinoise des sciences, le Directeur général adjoint et Directeur scientifique de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN), le Vice-Président des programmes pour l'emploi de la Fondation internationale pour les jeunes, le premier Vice-Président du Bureau chargé du secteur public et de l'éducation de la société Oracle et la Directrice des communications pour la diffusion des connaissances de l'Institut international pour le développement durable.

21. Les représentants de Panos South Asia, de la Digital Alliance Foundation et du World Wide Group ont également pris part au dialogue.

22. À la 4^e séance, le 22 mai, avant la troisième partie de la réunion-débat, le Président-Directeur général de la société Orange a fait une déclaration sur le thème « Ouvrir le numérique à tous ».

23. La Commission a ensuite tenu la troisième partie de sa réunion-débat sur le thème « Existe-t-il des innovations en matière de technologies d'information et de communication qui soient vraiment prometteuses au bas de la pyramide? », animée par M. Arthur Reilly, Directeur principal, Systèmes CISCO.

24. Plusieurs participants, à savoir le Directeur de recherche et Vice-Président du Bureau scientifique de Sun Microsystems; un consultant en matière de TIC, le Directeur exécutif de Catgen; un représentant du Bureau du développement des télécommunications de l'UIT et le Directeur de la Division de l'infrastructure des services pour le développement et de l'efficacité commerciale de la CNUCED, ont fait un bref exposé et dialogué avec les délégations de la Jamaïque et du Chili.

25. Les représentants de l’OMS et du World Wide Group ont également pris part au débat.

26. La Commission a tenu la quatrième partie de sa réunion-débat sur le thème « Quelles utilisations novatrices des technologies d’information et de communication et des partenariats assurent des services administratifs en ligne? », animée par le Sous-Directeur général pour les communications et l’information à l’UNESCO.

27. Ont également fait un bref exposé et dialogué avec la délégation de la Jamaïque et avec le représentant de l’OMS les participants suivants : le Ministre tunisien des technologies de communication; un représentant de l’Association internationale des parlementaires pour les technologies d’information et membre de l’Assemblée nationale bulgare; un représentant de IT for Change; un représentant de la ST Microelectronics Foundation; un représentant de Panos South Asia et une représentante de la bibliothèque de l’Université de Lausanne, membre de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et de bibliothèques.

28. À sa 9^e séance, le 25 mai, le Rapporteur a fait une déclaration et, au nom du Bureau de la Commission, s’est félicité de l’organisation de la réunion-débat conjointe Commission/Alliance mondiale pour les TIC au service du développement tenue le 22 mai, qui avait permis à diverses parties prenantes de contribuer au dialogue sur les orientations de la Commission et a invité le secrétariat de la CNUCED et l’Alliance à organiser d’autres rencontres de ce type pendant les futures sessions de la Commission.

29. Pendant le débat, le groupe s’est penché sur quatre grands thèmes, à savoir : utilisations novatrices des technologies d’information et de communication au service des objectifs de développement; encourager et appuyer l’innovation technologique en matière d’information et de communication dans les pays en développement; innovations en matière de technologies d’information et de communication créant de la valeur au bas de la pyramide et utilisations novatrices de ces technologies et des partenariats pour assurer des services administratifs en ligne. Les participants étaient des représentants d’organisations internationales, de la société civile, d’organisations non gouvernementales et de sociétés privées⁶.

30. Les participants au débat ont été informés des conclusions du Rapport 2007 sur la société de l’information établi par la CNUCED et l’Union internationale des télécommunications (UIT)⁷ qui montrait que l’accès aux TIC s’améliorait dans les pays en développement, notamment en ce qui concerne la téléphonie mobile, et que les services dans ces domaines étaient répartis de façon de plus en plus équitable. L’écart entre économies développées et pays en développement en ce qui concerne les taux de pénétration se rétrécissait pour des technologies de base comme les lignes téléphoniques fixes, les téléphones mobiles et la télévision. Au taux actuel de croissance, l’objectif du Sommet mondial tendant à ce que la moitié de la population mondiale ait accès aux TIC serait probablement atteint d’ici à 2008, au moins pour la téléphonie mobile. Des écarts importants demeuraient toutefois pour les technologies les plus récentes, telles que la téléphonie mobile à large bande et de troisième génération. Le fossé numérique ne concernait plus tant la disponibilité de

⁶ Un résumé de la réunion-débat est disponible sur le site Web de la Commission : www.unctad.org/cstd

⁷ www.itu.int/osg/spu/publications/worldinformationsociety/2007/html

technologies d'information et de communication que la qualité de l'expérience des utilisateurs. Il appartenait aux responsables de s'adapter à cette évolution en tenant compte désormais du facteur qualité et non pas seulement du facteur quantité.

31. Les participants ont conclu que les TIC jouaient un rôle vital dans le développement, mais que des investissements massifs et la participation du secteur privé s'imposaient pour en tirer tout le parti souhaitable. Les TIC à elles seules ne suffisaient pas à promouvoir le développement, tout comme il ne suffisait pas d'améliorer l'accès à l'information pour réduire la pauvreté. Les participants ont souligné la nécessité d'une approche remontant de la base au sommet, qui permette aux personnes de choisir en fonction de leurs besoins et de leurs priorités.

32. Un certain nombre de participants ont fait observer que la téléphonie mobile pouvait produire de la valeur au bas de la pyramide. Les téléphones mobiles contribuaient à réduire les frais de transaction, à élargir les réseaux commerciaux, à améliorer la diffusion de l'information sur les marchés et à rationaliser la chaîne d'approvisionnement en améliorant la logistique. Afin d'assurer l'accès de tous à l'information, les gouvernements et les entreprises devaient entrer dans une relation symbiotique. Compte tenu de l'impact des télécommunications sur la réduction de la pauvreté, sur les revenus et sur le produit intérieur brut, c'était une erreur politique de considérer les télécommunications comme des vaches à lait et de taxer le matériel de télécommunication et son usage comme s'il s'agissait d'articles de luxe.

33. Les participants ont noté que les autres avantages des TIC du point de vue du développement dépendaient de la diffusion d'une infrastructure de connectivité sans fil à large bande qui permettait le transfert et le partage d'informations plus complexes sur la santé et l'éducation. Il faudrait pour cela libéraliser le spectre sans fil, utiliser ce spectre de manière plus efficace et déployer des technologies de gestion de réseaux. La réglementation concernant le spectre sans fil devrait être libéralisée. Certains participants ont souligné la nécessité de réduire encore les besoins en électricité de la téléphonie mobile afin de rendre l'accès à cette technologie possible dans les pays et les zones où l'infrastructure énergétique de base nécessaire au fonctionnement de la plupart des technologies d'information et de communication manque.

34. Plusieurs participants ont invité les gouvernements à faciliter l'innovation en matière de TIC en déréglementant avec prudence et en supprimant les obstacles à la participation du secteur privé. Un certain nombre de participants ont fait observer que si la déréglementation du secteur des télécommunications pouvait encourager le développement de la téléphonie, elle ne suffirait pas à elle seule à améliorer la connectivité et l'accès à ces technologies et que des systèmes réglementaires devaient être conçus à cette fin. Plusieurs participants se sont inquiétés de ce que les gouvernements, notamment dans les pays en développement, étaient en fait de moins en moins capables de réglementer efficacement ces technologies.

35. Il a également été question des politiques nationales et des divers moyens d'améliorer l'accès et d'encourager l'innovation au niveau national. De l'avis général, les politiques nationales jouaient un rôle déterminant en matière d'innovation. Les gouvernements pouvaient faciliter l'innovation technologique grâce à une déréglementation réfléchie, à la levée des obstacles à la participation du secteur privé, à l'amélioration de l'accès aux TIC, à la promotion de toutes les activités concernant ces technologies et à la création d'un climat favorable à ce développement, à la promotion de partenariats public-privé ou autres et de projets

de multipartenariats, à la libéralisation de l'accès aux données et aux technologies, à l'établissement de centres de recherche et de réseaux d'apprentissage en ligne, à l'investissement dans les ressources humaines, notamment les jeunes, et en assurant une formation pertinente.

36. Les participants ont noté que l'accès aux TIC était encore limité dans les zones rurales et que l'accès à l'Internet et à la téléphonie fixe laissait encore à désirer en Afrique où, malgré des progrès notables et une expansion record des marchés du téléphone mobile dans 23 pays, moins de 10 % de la population avait accès à la téléphonie mobile.

37. On a fait observer que si de nombreux pays avaient intégré les TIC dans leur stratégie de développement, la plupart des plans de réduction de la pauvreté n'en faisaient pas un outil essentiel. Il restait encore à mettre en place des politiques mettant les TIC au service de la réduction de la pauvreté. Le manque d'accès à ces technologies pénalisait les plus démunis sur les plans économique, sanitaire et éducatif et les empêchait de faire entendre leur voix.

38. Les participants ont fait observer que le financement nécessaire pour améliorer l'accès aux TIC dépendait souvent de projets spécifiques financés par des donateurs. Nombre de ces projets n'atteignaient jamais la viabilité financière et étaient abandonnés une fois les fonds épuisés. La solution consistait peut-être à persuader les gouvernements et les entreprises que le succès commercial et l'offre de services sociaux, loin de s'exclure mutuellement, se renforçaient l'un l'autre. Ainsi, l'utilisation des téléphones mobiles pour suivre la propagation d'une épidémie pouvait servir à en réduire l'impact économique.

39. Plusieurs orateurs ont souligné le rôle de l'administration en ligne, qui permettait de décentraliser les institutions et l'administration publiques et de tirer parti, ce faisant, des capacités locales. L'administration en ligne permettait aux ministères et aux organismes publics d'améliorer leur interface avec le public. Les bibliothèques administratives en ligne, par exemple, étaient devenues le premier point d'accès des entreprises et des particuliers à la recherche d'informations sur certains processus et documents, tels que les documents et formulaires administratifs, l'information fiscale, les réglementations économiques ou les procédures de vote. L'administration en ligne pouvait aussi contribuer à réduire la corruption, par exemple en attribuant les affaires aux juges au hasard par le biais de systèmes d'information ou en affichant les verdicts en ligne.

40. Un certain nombre de participants ont avancé que, pour améliorer la transparence et la responsabilisation, les institutions publiques nationales et locales devraient peut-être veiller à ce que l'information reste de propriété publique et s'abstenir de privatiser des données ou d'utiliser des formats de données couverts par un droit de propriété. L'utilisation par l'administration de technologies et de formats de données d'accès libre contribuerait à garantir l'accès du public à l'information. Certains orateurs ont également noté que de nombreux portails Internet pour l'administration en ligne n'étaient toujours pas connectés de façon satisfaisante aux services administratifs compétents et auraient besoin d'être améliorés pour garantir une certaine qualité de service. L'interopérabilité, notamment, posait un problème technique.

41. En ce qui concerne le point relatif à la mise en œuvre des décisions prises à la neuvième session de la Commission, les participants ont souhaité le renforcement de

la coopération internationale dans les domaines des sciences, des technologies et de la recherche. La Commission a été vivement encouragée à poursuivre sa collaboration avec le secrétariat de la CNUCED pour l'exécution de projets concrets dans des domaines comme l'analyse des politiques en matière de sciences, de technologies et d'innovation, les réseaux de centres d'excellence et Connect Africa.

42. Les participants se sont félicités de l'approche multipartite adoptée pour la dixième session, rendue possible par les décisions 2007/215 et 2007/216 du Conseil en date du 26 avril 2007. Il a été souligné que les partenariats entre parties prenantes étaient au cœur d'une société de l'information à dimension humaine, axée sur le développement et solidaire.

Mesures prises par la Commission

Flux d'informations pour le suivi du Sommet mondial sur la société de l'information

43. À sa 7^e séance, le 24 mai, la Commission a été saisie, au titre du point 2 de son ordre du jour, d'un document officiel contenant le texte d'un projet de proposition intitulé « La science et la technologie au service du développement » soumis par le Président au nom du Bureau de la Commission.

44. À la même séance, le représentant d'El Salvador a présenté au titre du point 3 de l'ordre du jour le texte d'un projet de proposition intitulé « Flux d'informations pour le suivi du Sommet mondial sur la société de l'information », soumis au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes et distribué sous forme de document officiel.

45. À la même séance, des déclarations ont été faites par les représentants des pays suivants : Autriche, Angola, République islamique d'Iran, El Salvador, États-Unis d'Amérique, Brésil, Allemagne, Suisse, Lesotho, Chili, Inde, France, Oman, Canada, Fédération de Russie (au nom également du Groupe des États d'Europe orientale), Honduras (au nom du Groupe des 77 et de la Chine) et Chine.

46. Des déclarations ont également été faites par les représentants d'organisations non gouvernementales, de la Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès de l'Organisation des Nations Unies et d'IT for Change.

47. À sa 8^e séance, le 25 mai, la Commission a été saisie d'un projet de résolution, soumis par le Président, intitulé « Flux d'informations pour le suivi du Sommet mondial sur la société de l'information » et résultant de consultations informelles à propos du texte présenté précédemment par El Salvador, au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, et du texte proposé par le Président au nom du Bureau de la Commission.

48. La Commission a été informée que le projet de résolution n'aurait pas d'incidences sur le budget-programme.

49. Après avoir entendu des déclarations des pays suivants : El Salvador, Belgique, États-Unis d'Amérique, Chine, Cuba, Allemagne, Lettonie, Inde, Brésil et République dominicaine, la Commission a recommandé que le projet de résolution soit transmis au Conseil économique et social pour adoption (voir chap. I, sect. A).

Chapitre IV

Progrès accomplis dans la mise en œuvre des décisions adoptées par la Commission à sa neuvième session

1. La Commission a examiné le point 4 de son ordre du jour à sa 6^e séance, le 23 mai 2007. Elle a été saisie à cet effet d'une note du Secrétariat sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des décisions adoptées par la Commission à sa neuvième session (E/CN.16/2007/3).
2. À la même séance, la Commission a entendu une déclaration liminaire du chef de la Section science et technologie de la CNUCED.
3. Des déclarations ont été faites par les représentants des pays suivants : Cuba, République islamique d'Iran, Jamaïque, Inde, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie et Brésil.

Projet de décision proposé par le Président

4. À sa 9^e séance, le 25 mai, sur la proposition du Président, la Commission a décidé de prendre acte de la note du Secrétariat sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des décisions adoptées par la Commission à sa neuvième session (E/CN.16/2007/3) (voir chap. I, sect. C, décision 10/102).

Chapitre V

Élection du Président et des autres membres du Bureau de la onzième session de la Commission

1. À sa 9^e séance, le 25 mai 2007, la Commission a examiné le point 5 de son ordre du jour et élu par acclamation les membres du Bureau de sa onzième session, comme suit :

Président :

Dato' Sri Jamuludin Jarjis (Malaisie)

Vice-Présidents :

Juan Eduardo Eguiguren (Chili)

Janis Karklins (Lettonie)

Mothetjoa Metsing (Lesotho)

Bernd Michael Rode (Autriche)

2. La Commission est convenue de reporter à une date ultérieure la désignation du vice-président qui assumerait les fonctions de rapporteur.

Chapitre VI

Ordre du jour provisoire et documentation de la onzième session de la Commission

1. La Commission a examiné le point 6 de son ordre du jour à sa 9^e séance, le 5 mai 2006. Elle a été saisie à cet effet d'un document officieux contenant le projet d'ordre du jour provisoire de sa onzième session.
2. À la même séance, après avoir entendu une déclaration du représentant de Cuba, la Commission a approuvé le projet d'ordre du jour provisoire et de documentation de sa onzième session et l'a recommandé au Conseil économique et social pour adoption (voir chap. I, sect. B).

Chapitre VII

Adoption du rapport de la Commission sur sa dixième session

1. À sa 9^e séance, le 25 mai 2007, le Vice-Président et le Rapporteur de la Commission ont présenté le projet de rapport de la Commission sur sa dixième session (E/CN.16/2007/L.1).
2. À la même séance, après avoir entendu des déclarations des représentants des États-Unis d'Amérique, de Cuba et d'El Salvador, la Commission a adopté le projet de rapport sur sa dixième session, tel que révisé oralement, et a confié sa mise au point définitive au Rapporteur.

Chapitre VIII

Organisation de la session

A. Ouverture et durée de la session

1. La dixième session de la Commission de la science et de la technique au service du développement a eu lieu à l'Office des Nations Unies à Genève du 21 au 25 mai 2007. La Commission a tenu neuf séances (1^{re} à 9^e).
2. La session a été ouverte par le Président, qui a également fait une déclaration liminaire.
3. À la 1^{re} séance, le 21 mai, le Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement a prononcé une allocution devant la Commission.
4. À la même séance, ont pris la parole : l'ancien Président de la Suisse, chef du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et des communications de la Suisse, pays hôte de la première phase du Sommet mondial sur la société de l'information; le Ministre des technologies de communication de la Tunisie, pays hôte de la seconde phase du Sommet mondial sur la société de l'information; et le Vice-Premier Ministre de la Slovaquie, chargé de la société fondée sur les connaissances, des affaires européennes, des droits de l'homme et des minorités.
5. Toujours à la même séance, des déclarations ont été faites par le Directeur général de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN); le Sous-Directeur général pour la communication et l'information de l'UNESCO; le Sous-Directeur général chargé de l'information, des bases factuelles et de la recherche de l'OMS; le Secrétaire général de la Chambre de commerce internationale et la Directrice exécutive de l'Association for Progressive Communications.

B. Participation

6. Les représentants de tous les États membres de la Commission ont participé à la session. Y ont également assisté des observateurs d'autres États Membres de l'Organisation des Nations Unies, des représentants d'organismes des Nations Unies et des observateurs d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales. La liste des participants porte la cote E/CN.16/2007/INF/2.

C. Élection du Bureau

7. À la 9^e séance de sa neuvième session, le 18 mai 2006, la Commission avait élu par acclamation le Bureau de sa dixième session, composé comme suit :

Président :

Štefan Morávek (Slovaquie)

Vice-Présidents :

Motsoahae Thomas Thabane (Lesotho)

Hilal Al-Hinai (Oman)

Bernd Michael Rode (Autriche)
Arnoldo Ventura (Jamaïque)

8. À la 1^{re} séance de sa dixième session, le 21 mai, la Commission a élu Arnoldo Ventura (Jamaïque), qui exerçait déjà les fonctions de vice-président, rapporteur de sa dixième session.

9. À la 2^e séance de sa dixième session, le 22 mai, la Commission a élu Mothetjoa Metsing (Lesotho) en remplacement de Motsoahe Thomas Thabane (Lesotho), qui n'était plus à même d'exercer ses fonctions de vice-président.

D. Ordre du jour et organisation des travaux

10. À la 1^{re} séance, le 21 mai 2007, la Commission a adopté son ordre du jour provisoire et approuvé l'organisation de ses travaux (E/CN.16/2007/1). L'ordre du jour était le suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
2. Thème de fond : « Promouvoir l'édification d'une société de l'information à dimension humaine, axée sur le développement et solidaire, en vue de renforcer les capacités de tous les individus dans une société numérique ».
3. Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international.
4. Progrès accomplis dans la mise en œuvre des décisions adoptées par la Commission à sa neuvième session.
5. Élection du Président et des autres membres du Bureau de la onzième session de la Commission.
6. Ordre du jour provisoire et documentation de la onzième session de la Commission.
7. Adoption du rapport de la Commission sur sa dixième session.

E. Participation d'organisations non gouvernementales et d'entités de la société civile et du secteur économique, y compris le secteur privé, aux travaux de la Commission

11. À sa 11^e séance, le 27 mai 2007, la Commission est convenue que les organisations non gouvernementales et les entités de la société civile qui n'étaient pas dotées du statut consultatif auprès du Conseil, mais qui avaient été accrédités auprès du Sommet mondial de la société de l'information pourraient participer à ses travaux, conformément à la décision 2007/215 du Conseil, et que les entités du secteur économique, y compris le secteur privé, qui avaient été accréditées auprès du Sommet mondial sur la société de l'information pourraient participer à ses travaux, conformément à la décision 2007/216 du Conseil.

Annexe

Liste des documents dont la Commission était saisie à sa dixième session

<i>Cote du document</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Titre ou description</i>
E/CN.16/2007/1	1	Ordre du jour provisoire annoté et organisation des travaux
E/CN.16/2007/2	2	Rapport du Secrétaire général sur le thème « Promouvoir l'édification d'une société de l'information à dimension humaine, axée sur le développement et solidaire : progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information »
E/CN.16/2007/3	3	Note du secrétariat sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des décisions adoptées par la Commission à sa neuvième session
E/CN.16/2007/L.1	7	Projet de rapport de la Commission sur sa dixième session
E/CN.16/2007/CRP.1*	2	Rapport sur la réunion-débat sur le thème « Promouvoir l'édification d'une société de l'information à dimension humaine, axée sur le développement et solidaire »
E/CN.16/2007/CRP.2*	4	Note du secrétariat sur les activités entreprises par les entités des Nations Unies compétentes concernant la mise en œuvre des conclusions du Sommet mondial sur la société de l'information

* Document disponible sur le site www.unctad.org/csrd.

